

Durée : **10** jours soit : **70** heures**Objectifs**

- connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme ;
- connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit lui être remise lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés.

Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plates-formes pédagogiques :

- connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante ;
- connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.

Sont notamment visées :

- les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ;
- les procédures d'entrée et de sortie de zone ;
- connaître le rôle des équipements de protection collective. être capable de les utiliser selon les consignes établies. Etre capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement ;
- connaître et être capable d'appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie ;
- être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Etre capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement ;
- connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés ;
- être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets ;
- connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- La société FORMATION BOUQUINET utilise des méthodes en exposant, en reformulant, en questionnant, en démontrant, en illustrant et en corrigeant les candidats.
- Présentiel, mise en situation sur plateforme pédagogique avec cas concret adapté à l'activité du stagiaire

**Pré requis et public concerné :**

- Parler et écrire le français.
- Maîtriser les opérations de calcul de base.
- Connaître les règles de calcul de surface et de volume.
- Avoir des notions de conversions d'unité (mètre, m<sup>3</sup>/seconde, m<sup>3</sup>/heure)
- Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail selon les spécifications de l'arrêté du 23 février 2012.
- Ne pas porter de barbe ou être prêt à se raser pour le port des appareils de protection respiratoire

**Référent :** Formateur en prévention du risque amiante validé par l'INRS Section OPPBTP.**Formation théorique et pratique :**

J1 - Matin	Identifier les attentes des stagiaires sur la formation Fixer les objectifs, limites, règles de la formation Connaitre l'amiante, ses caractéristiques, ses propriétés et son utilisation Connaitre les produits ou procédés de substitution à l'amiante Connaitre les effets de l'amiante sur la santé
J1 - Après Midi	Connaitre les principaux textes relatifs à la prévention du risque amiante et connaitre les principales réglementations
J2 - Matin	Identifier les MPCA identifiés dans les documents transmis par le DO et être capable de critiquer ces documents.
J2 - Après midi	Choisir la méthodologie de retrait et définir le processus Réaliser l'évaluation du risque lié à une méthodologie de retrait
J3 - Matin	Assurer la mise le dimensionnement d'un confinement
J3 - Après midi	Connaissances sur les différents risques autres que l'amiante et les principales réglementations qui y sont applicables
J4 - Matin	Contrôler le confinement avant le démarrage des opérations de désamiantage Mettre à disposition les équipements nécessaires à la réalisation d'un chantier de désamiantage et s'assurer de leur mise en œuvre Etablir et assurer l'application des consignes relatives à l'utilisation et à la maintenance des moyens de protection collectifs

SARL FORMATION BOUQUINET

Téléphone : 02 99 59 46 81 N° SIRET: 794 462 861 000 20 Code Ape: 8559B

Siège social : 50 ter rue du Manoir de Servigné BP 72 031 35920 Rennes Cedex

Déclaration d'activité: 53 35 0979 935 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



- J4 - après midi Etre capable de choisir et d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies
- J5 - Matin Vérifier le respect de la VLEP pour les travailleurs exposés à l'amiante  
Appliquer les procédures d'entrée et de sortie de zone
- J5 - Après midi Préparer et d'organiser une opération de traitement d'amiante
- J6 - Matin Etablir les différentes notices de poste
- J6 - Après Midi Organiser les mesures d'empoussièremment lors d'opération de désamiantage et apprécier les résultats
- J7 - Matin Rédiger et faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets
- J7 - Après midi Connaissance de l'objectif et de la structure type des plans de retrait
- J8 - Matin Assurer la mise en œuvre des procédures de nettoyage fin et de restitution de zone  
Mener le chantier et les équipes en leur communiquant les informations nécessaire
- J8 - Après midi Participer à la démarche prévention de l'entreprise
- J9 - Matin Connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication. Etre capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer
- J9 - Après Midi Assurer la traçabilité lors des opérations de traitement d'amiante
- J10 - Matin Epreuves de validation
- J10 - Après-midi Epreuves de validation

**Validation :**

- En fin de formation, les candidats se voient délivrer une attestation de compétence validé par FORMATION BOUQUINET.

**Référent :** Formateur en prévention du risque amiante validé par l'INRS Section OPPBTP.

**Nombre de stagiaires :** 10 Maximum

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement.

**Validité :** 6 mois. Un recyclage de 14 heures est à prévoir dans les 6 mois.

**Temps d'appropriation, d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)**

Évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée "formateur" selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques.